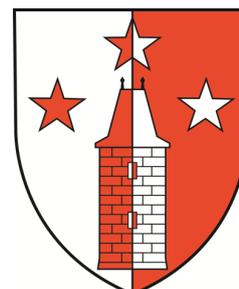


Villarzel Infos



Sommaire :

- Mot du Syndic
- Décisions du Conseil Général
- Diverses informations des municipaux
- Informations du contrôle des habitants
- Naissances et décès
- Hommages
- Campagne de promotion de la santé
- Diverses nouvelles sur la vie de la commune et sur les associations aux alentours





Mot du Syndic

Rédigé par Max Blaser

Chères et chers habitantes et habitants de la commune de Villarzel,

Le monde dans lequel nous vivons est sérieusement secoué : Guerres, famines, migrations de masse, crises et épidémies en tous genres, météo versatile pour ne pas dire plus, intelligence artificielle à tout va, fake news à gogo, individualisme à outrance, ... de quoi en déstabiliser plus d'un !

Et l'impression générale que ce constat nous lègue, est que nous sommes totalement impuissant à changer le cours des choses ! Ou du moins c'est le sentiment que nous avons si on regarde les choses par la lorgnette des médias.

Pour ma part, j'affirme que mon engagement au sein de la commune, au service de la collectivité (pas des individus), ou un engagement dans une association est la réponse la plus adaptée pour influencer le cours des événements, au moins là où l'on vit ! Et j'affirme aussi que cet engagement, à défaut d'être toujours reconnu, constitue une énorme source de satisfaction, par la diversité des dossiers traités, par les contacts noués, par le résultat parfois atteint.

Je me réjouis de vous retrouver au prochain conseil général, ou en d'autres occasions...

A toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, en santé et motivés !

Max Blaser



Max Blaser,
Syndic

« Et j'affirme aussi que cet engagement, à défaut d'être toujours reconnu, constitue une énorme source de satisfaction, par la diversité des dossiers traités, par les contacts noués, par le résultat parfois atteint. »

*La Vie
est un mystère
qu'il faut vivre,
et non un problème
à résoudre.*
Gandhi





Nouveaux horaires des bus 2025

Rédigé par Max Blaser

Dans notre dernier Villarzel info, nous informions de la suppression des arrêts de bus sur la ligne 561 suite à l'introduction du nouvel horaire CFF qui entre en vigueur au 15 décembre 2024. Pour rappel, le projet d'horaire intégrait une simplification du tracé de la ligne, supprimant la desserte de l'arrêt Rossens, village ainsi que trois autres arrêts (Le Cachet, Les Râpes, La Rapette), ceci pour permettre des correspondances optimisées sur les trains InterRegio à Romont.

La Municipalité et de très nombreux habitants de notre commune ont réagi contre cette suppression. Dans le courant de l'été des rencontres ont eu lieu entre la DGMR, la COREB, et la Municipalité pour améliorer la situation. Sur la base de ces discussions et des besoins exprimés, la DGMR et CarPostal ont développé un nouveau concept d'horaire rétablissant une partie des dessertes de Rossens tout en conservant les correspondances avec les trains InterRegio à Romont de manière plus régulière, aux heures de pointe, dans le sens des flux principaux. Les principales modifications sont résumées ci-dessous:

- Le matin, les courses en direction de Payerne passent toutes par Rossens ; pour ce faire, ces courses offrent des correspondances depuis les trains régionaux à Romont ;
- En direction de Romont, les courses sont accélérées le matin entre Sédeilles et Villarzel afin de permettre les correspondances à Romont sur les trains IR15 pour Lausanne, ou S40 vers Fribourg, à l'exception de la première course au départ de Sédeilles qui est anticipée pour passer par Rossens.
- L'après-midi, le système inverse est mis en place : les courses en provenance de Payerne passent toutes par Rossens alors que les courses en provenance de Romont sont accélérées entre Villarzel et Sédeilles afin de reprendre les correspondances depuis les trains IR15 de Lausanne, ou S40 depuis Fribourg;
- Vers la période de midi, la demande est moins orientée et les besoins liés aux flux scolaires font qu'il est nécessaire de passer par Rossens à l'aller comme au retour.
- Le week-end, toutes les courses passent par Rossens et offrent des correspondances sur les trains régionaux à Romont.

Cet horaire est complété par l'ajout de 3 courses par jour sur la ligne 462 Romont FR – Sédeilles – Rosé – Avry Centre entre Sédeilles et Romont :

Sédeilles 6h47 – Romont 6h58

Romont 17h05 – Sédeilles 17h14

Romont 18h05 – Sédeilles 18h14

Ce nouveau projet d'horaire permet de répondre à tous les besoins des écoliers et étudiants de Payerne ainsi qu'aux besoins pendulaires pour Payerne mais aussi aux principaux besoins pendulaires via Romont (Lausanne, Fribourg).

La Municipalité a salué avec satisfaction ce nouvel horaire qui répond à la demande de desserte de tous les villages pour le transport des élèves, mais aussi à l'amélioration des correspondances vers Lausanne et Fribourg d'autre part.

Il ne reste désormais plus qu'à faire un usage maximal de ces lignes pour en assurer la pérennité et joindre les actes aux intentions exprimées...



20.462 Romont FR - Sédeilles - Rosé - Avry Centre

État: 27. Septembre 2024

④

→

	46201	46203	46211	46213	46215	46219	46223	46227	46231	46233	46235
Romont FR, route d'Arruffens											
Romont FR, gare											
Fribourg/Freiburg dép.		06 34	07 34			11 27 10	13 07 10		15 37 10	16 37	17 37
Romont FR arr.		06 51	07 51			11 45 10	13 32 10		16 02 10	17 02	18 02
Romont FR, gare		07 01	08 00			11 52 10	13 40 10		16 23 10	17 06	18 05
Les		07 02	08 01			11 53	13 41		16 24	17 07	18 06
Chavannes-sous-Romont											
Rossens VD, village		07 07	08 06			11 58	13 46		16 29	17 12	18 11
Sédeilles, village	06 14	07 10	08 09	09 14	11 14	12 01	13 49 10	15 14	16 32	17 15	18 14
* 1' Châtonnaye, poste	06 16	07 12		09 16	11 16	12 03		15 16	16 34	17 17	18 16
Middes, bif.	06 18	07 14		09 18	11 18	12 05		15 18	16 36	17 19	18 18
Torny-le-Grand, village	06 20	07 16		09 20	11 20	12 07		15 20	16 38	17 21	18 20
Corserey,	06 22	07 18		09 22	11 22	12 09		15 22	16 40	17 23	18 22
Café du Châtaignier											
Corserey, anc. poste	06 23	07 19		09 23	11 23	12 10		15 23	16 41	17 24	18 23
Prez-vers-Noréaz, croisée	06 25	07 21		09 25	11 25	12 12		15 25	16 43	17 26	18 25
Corjolens, La Croisée	06 29	07 25		09 29	11 29	12 16		15 29	16 47	17 30	18 29
Rosé, gare	06 33	07 29		09 33	11 33	12 20 10		15 33	16 51 10	17 34	18 33
Rosé dép.	06 42	07 42		09 42	11 42	12 42 10		15 42	17 12 10	17 42	18 42
Fribourg/Freiburg arr.	06 52	07 52		09 52	11 52	12 52 10		15 52	17 22 10	17 52	18 52
Rosé, gare	06 33	07 29		09 33	11 33	12 20 10		15 33	16 51 10	17 34	18 33
Avry, Co Sarine Ouest											
Avry-sur-Matran, centre com.	06 37	07 33		09 37	11 37	12 24 10		15 37	16 55 10	17 38	18 37

20.462 Avry Centre - Rosé - Sédeilles - Romont FR

État: 27. Septembre 2024

④

←

	46252	46202	46206	46208	46214	46212	46218	46222	46220	46226	46232
Avry-sur-Matran, centre com.		07 10	08 10	09 10		11 10	12 10		13 10	15 10	
Rosé, gare		07 14	08 14	09 14		11 14	12 14		13 14	15 14	
Fribourg/Freiburg dép.		07 07	08 07	09 07		11 07	12 07		13 07	15 07	
Rosé arr.		07 16	08 16	09 16		11 16	12 16		13 16	15 16	
Rosé, gare		07 21	08 21	09 21		11 21	12 21		13 21	15 21	
Corjolens, La Croisée		07 22	08 22	09 22		11 22	12 22		13 22	15 22	
Prez-vers-Noréaz, croisée		07 25	08 25	09 25		11 25	12 25		13 25	15 25	
Corserey, anc. poste		07 27	08 27	09 27		11 27	12 27		13 27	15 27	
Corserey,		07 28	08 28	09 28		11 28	12 28		13 28	15 28	
Café du Châtaignier											
Torny-le-Grand, village		07 30	08 30	09 30		11 30	12 30	13 08 10	13 30	15 30	
Middes, bif.		07 32	08 32	09 32		11 32	12 32	13 10	13 32	15 32	
* 1' Châtonnaye, poste		07 37	08 37	09 37		11 37	12 37	13 15	13 37	15 37	
Sédeilles, village		07 39	08 39	09 39		11 39	12 39	13 17	13 39	15 39	
Sédeilles, village	06 47	07 39			11 31 10			13 17			15 57
Rossens VD, village	06 49	07 41			11 33			13 19			15 59
Les	06 53	07 45			11 37			13 23			16 03
Chavannes-sous-Romont											
Romont FR, gare	06 58	07 50			11 42 10			13 28 10			16 08
Romont FR dép.	07 08	07 56			11 56 10			13 38 10			16 13
Fribourg/Freiburg arr.	07 25	08 22			12 22 10			13 55 10			16 32
Romont FR, gare											
Romont FR, route d'Arruffens											

④ du 16.12.-20.12., 6.1.-28.2., 10.3.-17.4., 5.5.-4.7., 28.8.-17.10., 3.11.-12.12. sauf 30.5., 19.6., 8.12.



20.462 Avry Centre - Rosé - Sédeilles - Romont FR

État: 27. Septembre 2024

ⓐ

←	46246	46236	46248	46240
Avry-sur-Matran, centre com.	16 10	17 10	18 10	19 10
Rosé, gare	16 14	17 14	18 14	19 14
Fribourg/Freiburg dép.	16 07	17 07	18 07	19 07
Rosé arr.	16 16	17 16	18 16	19 16
Rosé, gare	16 21	17 21	18 21	19 21
Corjolens, La Croisée	16 22	17 22	18 22	19 22
Prez-vers-Noréaz, croisée	16 25	17 25	18 25	19 25
Corserey, anc. poste	16 27	17 27	18 27	19 27
Corserey, Café du Châtaignier	16 28	17 28	18 28	19 28
Torny-le-Grand, village	16 30	17 30	18 30	19 30
Middes, bif.	16 32	17 32	18 32	19 32
* 1' Châtonnay, poste	16 37	17 37	18 37	19 37
Sédeilles, village	16 39	17 39	18 39	19 39
Sédeilles, village	16 39	17 39		
Rossens VD, village	16 41	17 41		
Les	16 45	17 45		
Chavannes-sous-Romont				
Romont FR, gare	16 50	17 50		
Romont FR dép.	16 56	17 56		
Fribourg/Freiburg arr.	17 22	18 22		
Romont FR, gare				
Romont FR, route d'Arruffens				

20.462 Romont FR - Sédeilles - Rosé - Avry Centre

État: 27. Septembre 2024

ⓒ

→	46205	46237	46217	46221	46239	46241	46243
Romont FR, route d'Arruffens							
Romont FR, gare							
Romont FR, gare							
Les							
Chavannes-sous-Romont							
Rossens VD, village							
Sédeilles, village	07 14	09 14	11 14	13 14	15 14	17 14	19 14
* 1' Châtonnay, poste	07 16	09 16	11 16	13 16	15 16	17 16	19 16
Middes, bif.	07 18	09 18	11 18	13 18	15 18	17 18	19 18
Torny-le-Grand, village	07 20	09 20	11 20	13 20	15 20	17 20	19 20
Corserey, Café du Châtaignier	07 22	09 22	11 22	13 22	15 22	17 22	19 22
Corserey, anc. poste	07 23	09 23	11 23	13 23	15 23	17 23	19 23
Prez-vers-Noréaz, croisée	07 25	09 25	11 25	13 25	15 25	17 25	19 25
Corjolens, La Croisée	07 29	09 29	11 29	13 29	15 29	17 29	19 29
Rosé, gare	07 33	09 33	11 33	13 33	15 33	17 33	19 33
Rosé dép.	07 42	09 42	11 42	13 42	15 42	17 42	19 42
Fribourg/Freiburg arr.	07 52	09 52	11 52	13 52	15 52	17 52	19 52
Rosé, gare	07 33	09 33	11 33	13 33	15 33	17 33	19 33
Avry, Co Sarine Ouest							
Avry-sur-Matran, centre com.	07 37	09 37	11 37	13 37	15 37	17 37	19 37

20.462 Avry Centre - Rosé - Sédeilles - Romont FR  

État: 27. Septembre 2024

	46242	46210	46244	46224	46234	46238	46250
Avry-sur-Matran, centre com.	● 07 40	● 09 40	● 11 40	● 13 40	● 15 40	● 17 40	● 19 40
Rosé, gare	● 07 44	● 09 44	● 11 44	● 13 44	● 15 44	● 17 44	● 19 44
Fribourg/Freiburg dép.	● 07 37	● 09 37	● 11 37	● 13 37	● 15 37	● 17 37	● 19 37
Rosé arr.	● 07 46	● 09 46	● 11 46	● 13 46	● 15 46	● 17 46	● 19 46
Rosé, gare	● 07 51	● 09 51	● 11 51	● 13 51	● 15 51	● 17 51	● 19 51
Corjolens, La Croisée	● 07 52	● 09 52	● 11 52	● 13 52	● 15 52	● 17 52	● 19 52
Prez-vers-Noréaz, croisée	● 07 55	● 09 55	● 11 55	● 13 55	● 15 55	● 17 55	● 19 55
Corserey, anc. poste	● 07 57	● 09 57	● 11 57	● 13 57	● 15 57	● 17 57	● 19 57
Corserey, Café du Châtaignier	● 07 58	● 09 58	● 11 58	● 13 58	● 15 58	● 17 58	● 19 58
Torny-le-Grand, village	● 08 00	● 10 00	● 12 00	● 14 00	● 16 00	● 18 00	● 20 00
Middes, bif.	● 08 02	● 10 02	● 12 02	● 14 02	● 16 02	● 18 02	● 20 02
* 1' Châtonnaye, poste	● 08 07	● 10 07	● 12 07	● 14 07	● 16 07	● 18 07	● 20 07
Sédeilles, village	● 08 09	● 10 09	● 12 09	● 14 09	● 16 09	● 18 09	● 20 09
Sédeilles, village							
Rossens VD, village							
Les							
Chavannes-sous-Romont							
Romont FR, gare							
Romont FR, gare							
Romont FR, route d'Arruffens							

Explication des signes

- Ⓐ Lundi-vendredi, sauf fêtes générales
- Ⓒ Samedis, dimanches et fêtes générales
- ➔ Horaires dans le sens contraire, voir ci-après
- ← Horaires dans le sens contraire, voir ci-devant
- Heure de départ
- Arrivée
- Heure de départ
- Ⓢ autocontrôle
-  Bus
-  Accessible aux personnes en chaise roulante

Les fêtes générales sont: 25.12., 26.12., 1.1., 2.1., Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1.8.

* Temps de correspondance en minutes à l'arrêt (sans l'indication de 2 min)

Arrêts desservis

➔ Romont FR – Avry-sur-Matran

Romont FR: route d'Arruffens; gare; Les Chavannes-sous-Romont; Les Rochettes-PAA
Villars-Bramard: Farzin
Rossens VD: village; La Rapette
Sédeilles: village
Châtonnaye: poste; Station Radio
Middes: bif.
Torny-le-Grand: village
Corserey: Café du Châtaignier; anc. poste
Prez-vers-Noréaz: Médecin; croisée; scierie; Maison Rouge
Corjolens: La Croisée
Avry-sur-Matran: gare; Co Sarine Ouest; centre com.

← Avry-sur-Matran – Romont FR

Avry-sur-Matran: centre com.; gare
Corjolens: La Croisée
Prez-vers-Noréaz: Maison Rouge; scierie; croisée; Médecin
Corserey: anc. poste; Café du Châtaignier
Torny-le-Grand: village
Middes: bif.
Châtonnaye: Station Radio; poste
Sédeilles: village
Rossens VD: La Rapette; village
Villars-Bramard: Farzin
Romont FR: Les Rochettes-PAA; Les Chavannes-sous-Romont; gare; route d'Arruffens

Remarques

-  <https://www.tp-info.ch/fr/accessibilite>
- ☎ Groupes : réservation au 0848 818 818 du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 / sa, di et jours fériés de 09h00-17h00

Entreprise de transport

CarPostal SA
 ☎ +41 848 818 818 (CHF 0.08/Min)
www.carpostal.ch
info@carpostal.ch

20.561 Romont FR - Sédeilles - Payerne

État: 27. Septembre 2024

	56101	56103	56105	56109	56113	56117	56121	56123	56127	56131	56133
Fribourg/Freiburg dép.		05 37	06 07	06 37	07 37	10 37	12 07	14 27	16 27	16 37	17 27
Romont FR arr.		06 02	06 32	07 02	08 02	11 02	12 32	14 45	16 45	17 02	17 45
Lausanne dép.		05 21	05 49	06 21	07 21	10 21	11 49	13 49	15 49	16 40	16 49
Romont FR arr.		05 56	06 26	06 56	07 56	10 56	12 26	14 26	16 26	17 13	17 26
Romont FR, gare		06 13	06 43	07 13	08 13	11 13	12 46	14 48	16 48	17 18	17 48
Billens, hôpital		06 15	06 45	07 15	08 15	11 15	12 48	14 50	16 50	17 20	17 50
Billens, village		06 16	06 46	07 16	08 16	11 16	12 49	14 51	16 51	17 21	17 51
Prévonloup, poste		06 20	06 50	07 20	08 20	11 20	12 53	14 55	16 55	17 25	17 55
Dompierre VD, village		06 21	06 51	07 21	08 21	11 21	12 54	14 56	16 56	17 26	17 56
Villars-Bramard, village		06 23	06 53	07 23	08 23	11 23	12 56	14 58	16 58	17 28	17 58
Villarzel, village		06 28	06 58	07 28	08 28	11 28	13 01	15 03	17 03	17 33	18 03
Rossens VD, village		06 31	07 01	07 31	08 31	11 31	13 04				
Sédeilles, village		06 34	07 04	07 34	08 34	11 34	13 07	15 05	17 05	17 35	18 05
Sédeilles, village	05 35	06 35	07 05	07 35	08 35	11 35	13 07	15 05	17 05	17 35	18 05
* 1' Châtonnaye, poste	05 37	06 37	07 07	07 37	08 37	11 37	13 09	15 07	17 07	17 37	18 07
* 1' Trey, village	05 41	06 41	07 11	07 41	08 41	11 41	13 13	15 11	17 11	17 41	18 11
Vers-chez-Perrin, bif.	05 45	06 45	07 15	07 45	08 45	11 45	13 17	15 15	17 15	17 45	18 15
Payerne, gare	05 56	06 56	07 26	07 56	08 56	11 56	13 26	15 26	17 26	17 56	18 26
Payerne dép.	06 01	07 01	07 31	08 01	09 01	12 01	13 31	15 31	17 31	18 01	18 31
Yverdon-les-Bains arr.	06 26	07 26	07 56	08 26	09 26	12 26	13 56	15 56	17 56	18 26	18 56
Payerne dép.	06 02 10	07 02 10	07 32 10	08 02 10	09 02 10	12 02 10	13 32 10	15 32 10	17 32 10	18 02 10	18 32 10
Lausanne arr.	07 02 10	08 02 10	08 32 10	09 02 10	10 02 10	13 02 10	14 32 10	16 32 10	18 32 10	19 02 10	19 32 10

	56135	56139
Fribourg/Freiburg dép.	17 37	18 37
Romont FR arr.	18 02	19 02
Lausanne dép.	17 40	18 40
Romont FR arr.	18 13	19 13
Romont FR, gare	18 18	19 18
Billens, hôpital	18 20	19 20
Billens, village	18 21	19 21
Prévonloup, poste	18 25	19 25
Dompierre VD, village	18 26	19 26
Villars-Bramard, village	18 28	19 28
Villarzel, village	18 33	19 33
Rossens VD, village		
Sédeilles, village	18 35	19 35
Sédeilles, village	18 35	19 35
* 1' Châtonnaye, poste	18 37	19 37
* 1' Trey, village	18 41	19 41
Vers-chez-Perrin, bif.	18 45	19 45
Payerne, gare	18 56	19 56
Payerne dép.	19 01	20 01
Yverdon-les-Bains arr.	19 26	20 26
Payerne dép.	19 02 10	20 02 11
Lausanne arr.	20 02 10	21 02 11

10 ①-② du 15.12.-14.2., 9.6.-13.12.

11 ④ du 16.12.-14.2., 10.6.-12.12.

20.561 Payerne - Sédeilles - Romont FR

État: 27. Septembre 2024

	56102	56104	56108	56110	56146	56112	56116	56120	56122	56128	56130
←											
Yverdon-les-Bains dép.		05 34		06 34		07 34	08 34	11 34	13 34	15 04	16 04
Payerne arr.		05 59		06 59		07 59	08 59	11 59	13 59	15 29	16 29
Lausanne dép.		04 58 ¹⁰		05 58 ¹⁰		06 58 ¹⁰	07 58 ¹⁰	10 58 ¹⁰	12 58 ¹⁰	14 28 ¹⁰	15 28 ¹⁰
Payerne arr.		05 58 ¹⁰		06 58 ¹⁰		07 58 ¹⁰	08 58 ¹⁰	11 58 ¹⁰	13 58 ¹⁰	15 27 ¹⁰	16 27 ¹⁰
Payerne, gare		06 04		07 04		08 04	09 04	12 04	14 04	15 34	16 34
Vers-chez-Perrin, bif.		06 10		07 10		08 10	09 10	12 10	14 10	15 40	16 40
† 1' Trey, village		06 14		07 14		08 14	09 14	12 14	14 14	15 44	16 44
† 1' Châtonnaye, poste		06 18		07 18		08 18	09 18	12 18	14 18	15 48	16 48
Sédeilles, village		06 20		07 20		08 20	09 20	12 20	14 20	15 50	16 50
Sédeilles, village	05 18	06 21	06 46	07 21		08 21		12 20	14 21	15 51	16 51
Rossens VD, village	05 21							12 23	14 24	15 54	16 54
Villarzel, village	05 24	06 24	06 49	07 24		08 24		12 26	14 27	15 57	16 57
Villars-Bramard, village	05 28	06 28	06 53	07 28		08 28		12 30	14 31	16 01	17 01
Dompierre VD, village	05 30	06 30	06 55	07 30		08 30		12 32	14 33	16 03	17 03
Prévonloup, poste	05 31	06 31	06 56	07 31		08 31		12 33	14 34	16 04	17 04
Billens, village	05 34	06 34	06 59	07 34	07 51 ¹²	08 34		12 36	14 37	16 07	17 07
Billens, hôpital	05 35	06 35	07 00	07 35	07 52	08 35		12 37	14 38	16 08	17 08
Romont FR, gare	05 42	06 42	07 07	07 42	07 56 ¹²	08 42		12 45	14 46	16 16	17 16
Romont FR dép.	05 46	06 46	07 32	07 46	08 02 ¹²	08 46		13 02	15 02	16 32	17 32
Lausanne arr.	06 20	07 20	08 11	08 20	08 39 ¹²	09 20		13 39	15 39	17 11	18 11
Romont FR dép.	05 56	06 56	07 13	07 56	08 08 ¹²	08 56		12 56	14 56	16 26	17 26
Fribourg/Freiburg arr.	06 22	07 22	07 32	08 22	08 25 ¹²	09 22		13 22	15 22	16 52	17 52
Romont FR, Epicentre					08 01 ¹²						
Romont FR,					08 03 ¹²						
Pierre de Savoie											

	56132	56134	56136	56140	56142
Yverdon-les-Bains dép.	16 34	17 04	17 34	18 34	19 34
Payerne arr.	16 59	17 29	17 59	18 59	19 59
Lausanne dép.	15 58 ¹⁰	16 28 ¹⁰	16 58 ¹⁰	17 58 ¹⁰	18 58 ¹⁰
Payerne arr.	16 58 ¹⁰	17 27 ¹⁰	17 58 ¹⁰	18 58 ¹⁰	19 58 ¹⁰
Payerne, gare	17 04	17 34	18 04	19 04	20 04
Vers-chez-Perrin, bif.	17 10	17 40	18 10	19 10	20 10
† 1' Trey, village	17 14	17 44	18 14	19 14	20 14
† 1' Châtonnaye, poste	17 18	17 48	18 18	19 18	20 18
Sédeilles, village	17 20	17 50	18 20	19 20	20 20
Sédeilles, village	17 21	17 51	18 21	19 21	
Rossens VD, village	17 24	17 54	18 24	19 24	
Villarzel, village	17 27	17 57	18 27	19 27	
Villars-Bramard, village	17 31	18 01	18 31	19 31	
Dompierre VD, village	17 33	18 03	18 33	19 33	
Prévonloup, poste	17 34	18 04	18 34	19 34	
Billens, village	17 37	18 07	18 37	19 37	
Billens, hôpital	17 38	18 08	18 38	19 38	
Romont FR, gare	17 46	18 16	18 46	19 46	
Romont FR dép.	18 02	18 32	19 02	20 02	
Lausanne arr.	18 39	19 11	19 39	20 39	
Romont FR dép.	17 56	18 26	18 56	19 56	
Fribourg/Freiburg arr.	18 22	18 52	19 22	20 22	
Romont FR, Epicentre					
Romont FR,					
Pierre de Savoie					

¹⁰ ① - ⑦ du 15.12.-14.2., 9.6.-13.12.

¹² ④ du 16.12.-20.12., 6.1.-28.2., 10.3.-17.4., 5.5.-4.7., 28.8.-17.10., 3.11.-12.12. sauf 30.5., 19.6., 8.12.

20.561 Romont FR - Sédeilles - Payerne

État: 27. Septembre 2024

	56107	56115	56119	56141	56125	56129	56137
Fribourg/Freiburg dép.	06 37	08 37	10 37	12 37	14 37	16 37	18 37
Romont FR arr.	07 02	09 02	11 02	13 02	15 02	17 02	19 02
Lausanne dép.	06 21	08 21	10 21	12 21	14 21	16 21	18 21
Romont FR arr.	06 56	08 56	10 56	12 56	14 56	16 56	18 56
Romont FR, gare	07 12	09 12	11 12	13 12	15 12	17 12	19 12
Billens, hôpital	07 14	09 14	11 14	13 14	15 14	17 14	19 14
Billens, village	07 15	09 15	11 15	13 15	15 15	17 15	19 15
Prévonloup, poste	07 19	09 19	11 19	13 19	15 19	17 19	19 19
Dompierre VD, village	07 20	09 20	11 20	13 20	15 20	17 20	19 20
Villars-Bramard, village	07 22	09 22	11 22	13 22	15 22	17 22	19 22
Villarzel, village	07 27	09 27	11 27	13 27	15 27	17 27	19 27
Rossens VD, village	07 30	09 30	11 30	13 30	15 30	17 30	19 30
Sédeilles, village	07 33	09 33	11 33	13 33	15 33	17 33	19 33
Sédeilles, village	07 34	09 34	11 34	13 34	15 34	17 34	19 34
† 1' Châtonnaye, poste	07 36	09 36	11 36	13 36	15 36	17 36	19 36
† 1' Trey, village	07 40	09 40	11 40	13 40	15 40	17 40	19 40
Vers-chez-Perrin, bif.	07 44	09 44	11 44	13 44	15 44	17 44	19 44
Payerne, gare	07 55	09 55	11 55	13 55	15 55	17 55	19 55
Payerne dép.	08 01	10 01	12 01	14 01	16 01	18 01	20 01
Yverdon-les-Bains arr.	08 26	10 26	12 26	14 26	16 26	18 26	20 26
Payerne dép.	08 02 10	10 02 10	12 02 10	14 02 10	16 02 10	18 02 10	20 02 13
Lausanne arr.	09 02 10	11 02 10	13 02 10	15 02 10	17 02 10	19 02 10	21 02 13

20.561 Payerne - Sédeilles - Romont FR

État: 27. Septembre 2024

	56106	56114	56152	56118	56124	56126	56138	56144
Yverdon-les-Bains dép.		07 34	09 34	11 34	13 34	15 34	17 34	19 34
Payerne arr.		07 59	09 59	11 59	13 59	15 59	17 59	19 59
Lausanne dép.		06 58 10	08 58 10	10 58 10	12 58 10	14 58 10	16 58 10	18 58 10
Payerne arr.		07 58 10	09 58 10	11 58 10	13 58 10	15 58 10	17 58 10	19 58 10
Payerne, gare		08 04	10 04	12 04	14 04	16 04	18 04	20 04
Vers-chez-Perrin, bif.		08 10	10 10	12 10	14 10	16 10	18 10	20 10
† 1' Trey, village		08 14	10 14	12 14	14 14	16 14	18 14	20 14
† 1' Châtonnaye, poste		08 18	10 18	12 18	14 18	16 18	18 18	20 18
Sédeilles, village		08 20	10 20	12 20	14 20	16 20	18 20	20 20
Sédeilles, village	06 42	08 21	10 21	12 21	14 21	16 21	18 21	
Rossens VD, village	06 45	08 24	10 24	12 24	14 24	16 24	18 24	
Villarzel, village	06 48	08 27	10 27	12 27	14 27	16 27	18 27	
Villars-Bramard, village	06 52	08 31	10 31	12 31	14 31	16 31	18 31	
Dompierre VD, village	06 54	08 33	10 33	12 33	14 33	16 33	18 33	
Prévonloup, poste	06 55	08 34	10 34	12 34	14 34	16 34	18 34	
Billens, village	06 58	08 37	10 37	12 37	14 37	16 37	18 37	
Billens, hôpital	06 59	08 38	10 38	12 38	14 38	16 38	18 38	
Romont FR, gare	07 07	08 46	10 46	12 46	14 46	16 46	18 46	
Romont FR dép.	07 32	09 02	11 02	13 02	15 02	17 02	19 02	
Lausanne arr.	08 11	09 39	11 39	13 39	15 39	17 39	19 39	
Romont FR dép.	07 13	08 56	10 56	12 56	14 56	16 56	18 56	
Fribourg/Freiburg arr.	07 32	09 22	11 22	13 22	15 22	17 22	19 22	
Romont FR, Epicentre								
Romont FR, Pierre de Savoie								

10 ①-⑦ du 15.12.-14.2., 9.6.-13.12.

13 ③ du 15.12.-9.2., 9.6.-13.12.

Explication des signes

① Lundi

⑦ Dimanche

④ Lundi-vendredi, sauf fêtes générales

③ Samedis, dimanches et fêtes générales

➔ Horaires dans le sens contraire, voir ci-après

➔ Horaires dans le sens contraire, voir ci-devant

● Heure de départ

○ Arrivée

○ Heure de départ

⦿ autocontrôle

🚌 Bus

♿ Accessible aux personnes en chaise roulante

Les fêtes générales sont: 25.12., 26.12., 1.1., 2.1., Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1.8.



20.561 Romont FR - Sédeilles - Payerne

État: 27. Septembre 2024

Temps de correspondance en minutes à l'arrêt (sans l'indication de 2 min)

Arrêts desservis

→ Romont FR – Payerne

- Romont FR:** gare
- Billens:** hôpital; village; Les Mottes
- Prévonloup:** café; poste
- Dompiere VD:** village
- Villars-Bramard:** village
- Cerniaz VD:** La Croisée
- Villarzel:** Planche-Perte; village; Le Cachet
- Rossens VD:** Villarzel, Les Râpes; village; La Rapette
- Sédeilles:** village
- Châtonnaye:** poste; Champ-des-Forches; Les Beauregard
- Trey:** Les Folluses; village; Planche-à-Failly
- Vers-chez-Perrin:** Etrabloz; bif.
- Payerne:** Moulin à Pigeon; gymnase; gare

← Payerne – Romont FR

- Payerne:** gare; gymnase; Moulin à Pigeon
- Vers-chez-Perrin:** bif.; Etrabloz
- Trey:** Planche-à-Failly; village; Les Folluses
- Châtonnaye:** Les Beauregard; Champ-des-Forches; poste
- Sédeilles:** village
- Rossens VD:** La Rapette; village; Villarzel, Les Râpes
- Villarzel:** Le Cachet; village; Planche-Perte
- Cerniaz VD:** La Croisée
- Villars-Bramard:** village
- Dompiere VD:** village
- Prévonloup:** poste; café
- Billens:** Les Mottes; village; hôpital
- Romont FR:** gare; Epicentre; Pierre de Savoie

Remarques

https://www.tp-info.ch/fr/accessibilite

Groupes : réservation au 0848 818 818 du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 / sa, di et jours fériés de 09h00-17h00

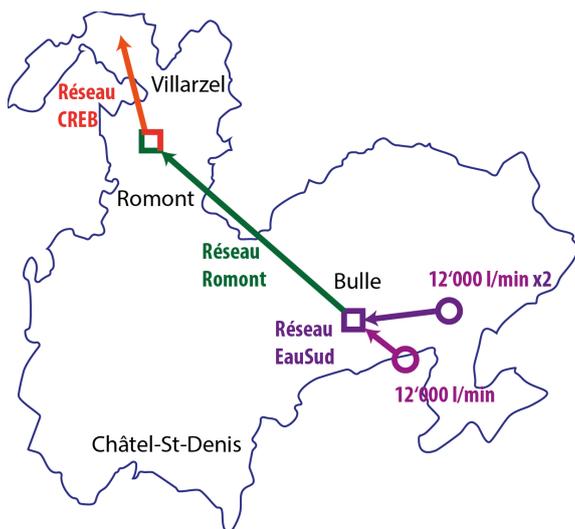
Entreprise de transport

CarPostal SA
 +41 848 818 818 (CHF 0.08/Min)
 www.carpostal.ch
 info@carpostal.ch



Augmentation du prix de l'eau potable

Rédigé par Alain Renaud



Le prix de l'eau potable est fixé par la Municipalité dans le cadre défini par le Conseil général. Cet automne, la Municipalité a dû se résoudre à augmenter de 20 centimes le prix du mètre cube pour l'année prochaine. Cette hausse est justifiée par deux motifs : d'une part, l'eau qu'achète la Commune pour le village de Villarzel va augmenter dans la même proportion, en raison d'importants travaux sur les captages de Charmey (doublement de sa capacité) et du remplacement de la conduite qui en achemine l'eau en direction de notre village. D'autre part, le compte de l'eau doit être équilibré, selon les directives fédérales. Ces dernières années, de gros efforts ont été réalisés sur les charges pour se rapprocher de cet équilibre. Toutefois, pour garder une capacité d'investir (notamment pour les mesures qui seront nécessaire pour répondre aux normes fédérales sur les micropolluants), une légère augmentation des recettes est également nécessaire. A noter que la TVA apparaîtra aussi sur les factures.

Le prix de l'eau potable passera donc de CHF 1.50 à CHF 1.70 par mètre cube, soit moins de 2 centimes l'équivalent d'un pack de 6 bouteilles... Petit clin d'œil : c'était déjà le prix du mètre cube en 2006, avant la révision du règlement sur les eaux.

Alain Renaud



Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2024

Rédigé par Marie Rossier

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2024

Dans l'ordre des points à l'ordre du jour, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

Démissions, admissions, assermentations

M. Georges Brochet a transmis sa lettre de démission au Conseil Général.

Préavis 6-2024 budget 2025

Le Budget 2025 est présenté sous le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2.

Le Conseil général adopte à l'unanimité le budget 2025 tel que présenté par la Municipalité.

Le Budget prévoit des charges pour CHF 2'144'425.00, des revenus pour CHF 2'355'960.00 Le solde est un excédent de produits de CHF 211'535.00.

Communications de la Municipalité

- Concernant la ZSP de Villarzel (zone de site protégé), l'association « Au cœur de Villarzel » a été créée afin de soutenir la recherche de fond pour les travaux de rénovation de l'église, M. Patrice Donzallaz en est le Président.
- Mme Christelle Schulé nous annonce sa démission de la Municipalité au 30 juin 2025.
- Le projet de réfection de la RC 609 passant par Sédeilles sera mis à l'enquête publique début 2025.
- Nouveaux horaires de bus CarPostal, les interventions lors du dernier conseil et les discussions relancées ont portés leurs fruits, l'arrêt de Rossens perdurera.
- ZIP de Sédeilles (zone d'intérêt publique), la Municipalité décide de ne pas donner suite à la construction du dépôt de bus.
- Le prix de l'eau augmentera de 20 cts dès 2025.
- Le PRU (point de rassemblement d'urgence), sera si nécessaire, comme les années précédentes, à la grande salle de Sédeilles.

La Présidente :

Nadia Barthomé



La secrétaire :

Marie Rossier

Calendrier du Conseil général 2025

Conseil général

lundi 7 avril

lundi 16 juin

vendredi 28 novembre

Commissions

mercredi 26 mars

mercredi 4 juin

mercredi 19 novembre

Election complémentaire municipale

Rédigé par Letizia Sauterel

Suite à la démission de Madame Christelle Schulé, municipale, nous vous communiquons ci-dessous, les dates à retenir pour l'élection complémentaire municipale :

Date scrutin

18.05.2025

Affichage pilier public

31.03.2025

Dépôt listes

07.04.25



Au Cœur de Villarzel

Rédigé par Christelle Schülé

Comme vous le savez déjà, la municipalité souhaite revaloriser la zone de site protégé de Villarzel qui comprend notamment l'Eglise et la Tour. Mais comme tout projet de cette envergure, cela demande un important financement. La commune n'ayant pas le droit de faire de la recherche de fonds, La première idée était de se tourner vers l'Association Culturelle de Villarzel et travailler en partenariat avec eux. Le problème est que pour avoir la possibilité d'une exonération fiscale, chose primordiale pour les donateurs, l'association en question ne doit pas avoir d'autre but que la recherche de fonds. Nous avons donc été contraint de créer une nouvelle association dont le but est uniquement de rechercher des fonds pour ce projet. Elle se nomme « Au Cœur de Villarzel ». Son comité est constitué de Patrice Donzallaz comme président, Christelle Schülé en tant que vice-présidente et Max Blaser comme troisième membre. Les autres membres de la municipalité font partie de l'assemblée générale de cette association. Pour trouver de généreux donateurs, il faut faire du travail de professionnels et ne pas être dans l'amateurisme. Nous avons donc choisi pour ce faire, de mandater une agence de communication spécialisée dans ce type de projet. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec l'agence Plate-bande qui nous a par ailleurs confectionné le logo que vous pouvez voir ici. Cette recherche de fond demande beaucoup de préparation avant de se lancer à la conquête de donateurs et c'est à cette préparation que nous nous attelons actuellement. Nous reviendrons vers vous au fur et à mesure de l'avancement du projet afin de vous tenir informer des progrès réalisés.



Modifications des signalisations à Villarzel

Rédigé par Lionel Bussard

A la suite de plusieurs accidents routiers survenus sur la route de Planche Perte à Villarzel, impliquant des véhicules avec dégâts sur carrosserie et parfois même des blessés, la Municipalité a décidé de modifier la configuration du site en changeant l'ordre des priorités.

La route de Planche Perte est désormais prioritaire vis-à-vis de la route des Sauges et celle de Bellevue et les priorités de droite ont disparu.

A noter que d'autres changements interviendront à Villarzel avec la création de deux cédez-le-passage en lieu et place de priorités de droite afin de clarifier les priorités auprès des automobilistes. Tout ceci a pour but d'augmenter la sécurité des habitants et des usagers de la route dans notre commune.



Réfection de la passerelle du Moulin aux Ânes et passage à gué

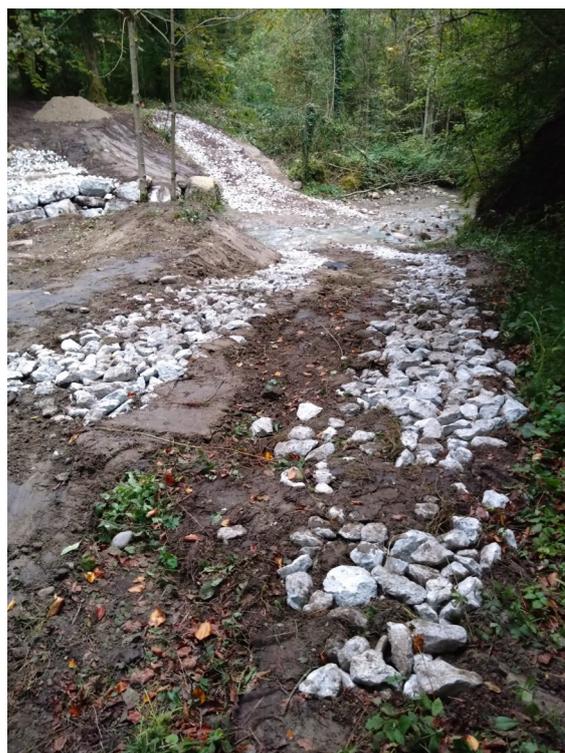
Rédigé par Lionel Bussard



Les travaux pour la remise en état du passage à gué ainsi que les deux supports de la nouvelle passerelle ont débuté le 30 septembre et se sont terminés le 4 octobre 2024. Ils ont été réalisés par l'entreprise Cuanoud SA, spécialisée dans ce genre de chantiers avec la collaboration du garde-pêche, du voyer des eaux et du garde-forestier.

Le passage à gué consiste en une chaussée immergée avec un fond en pierre qui permet aux véhicules de traverser en évitant de s'enfoncer dans la boue. Dans cette situation, ce passage à gué est utilisé pour l'exploitation forestière et il se situe à proximité de la passerelle. L'une des exigences, lors de la réalisation des travaux du passage à gué, était de garder une épaisseur d'eau libre d'environ vingt centimètres sur le fond minéral afin de respecter la migration de la faune piscicole.

Pour rappel, cette passerelle a été détruite lors des fortes intempéries du 14 novembre 2023.





Contrôle des citernes. Responsabilités et tâches des propriétaires

Rédigé par Letizia Sauterel

Quelques rappels législatifs.

Toutes les installations de citerne en Suisse doivent être régulièrement contrôlées et entretenues par un spécialiste. La loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux art. 3 et 22) décrit cette obligation.

« Chacun doit s'employer à empêcher toute atteinte nuisible aux eaux en y mettant la diligence qu'exigent les circonstances. »

Art. 3

Le détenteur doit veiller lors de la demande d'autorisation et de la mise en service de son installation soumise ou non soumise à autorisation, à établir le questionnaire particulier n° 63 "Citerne - Notification/réception", soit l'annexe A de la présente directive.

Il doit faire parvenir deux copies du questionnaire particulier n° 63 "Citerne - Notification/réception" à la commune, qui transmettra un exemplaire au Service des eaux, sols et assainissement (ci-après : SESA).

Il archive ce document, les autorisations, les procès-verbaux d'examen et les rapports de contrôle, durant une période de dix ans au moins.

La mise en service de l'installation doit respecter les conditions fixées à l'annexe B de la présente directive.

Rappel

L'article 22, alinéa 1 de la Loi fédérale sur la protection des eaux, (LEaux) dispose :

Les détenteurs d'installation contenant des liquides de nature à polluer les eaux doivent veiller à l'installation, aux contrôles périodique, à l'exploitation et à l'entretien corrects des constructions et appareils nécessaires à la protection des eaux. Les installations d'entreposage soumises à autorisation doivent être contrôlées tous les 10 ans au moins; selon le danger qu'elles représentent pour les eaux, le Conseil fédéral fixe des intervalles de contrôle pour d'autres installations.

Selon l'article 70 LEaux :

1 sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende, celui qui, intentionnellement: (...) b. en sa qualité de détenteur d'une installation contenant des liquides de nature à polluer les eaux, n'aura pas, conformément à la présente loi, installé les appareils et aménagé les constructions nécessaires à la protection des eaux ou ne les aura pas maintenus en état de fonctionner, polluant ainsi l'eau ou créant un risque de pollution (art.22).

Selon l'article 71 LEaux :

1 sera puni des arrêts ou de l'amende de 20'000 francs au plus celui qui intentionnellement:

- a. aura de toute manière contrevenu à la présente loi;
- b. aura contrevenu à une décision d'espèce à lui communiquée sous commination des peines prévues par le présent article.

2 La peine sera de l'amende si l'auteur a agi par négligence.

3 La complicité est punissable.

4 L'action pénale se prescrit par un an, la peine par deux ans.

Cela veut dire pour vous, propriétaire d'une installation de citerne :

- Vous êtes responsable de votre installation de citerne, pour qu'elle fonctionne toujours parfaitement et ne constitue pas de danger pour les eaux.
- Vous devez vous assurer que les dispositifs d'appareillage et de construction nécessaires pour la protection des eaux soient régulièrement contrôlés et parfaitement exploités et entretenus.
- Les citernes soumises à une autorisation (dans la zone de protection des eaux et d'une capacité de plus de 2'000 litres par citerne) doivent être contrôlées au minimum tous les 10 ans. Un contrôle régulier est également obligatoire pour les autres citernes.
- Vous devez à tout moment pouvoir apporter la preuve d'avoir entrepris tout ce qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de votre installation. Si vous ne pouvez apporter cette preuve, vous devrez en assumer les conséquences sur le plan pénal et sur le plan du droit privé, spécialement en cas de sinistre.

Vous trouverez la directive complète sur le lien ci-dessous :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/controle_installations/fichiers_pdf/cit_directive_du_1er_decembre_2007.pdf

Merci pour votre attention.





Carnet des naissances

Rédigé par Letizia Sauterel

Toutes nos félicitations aux parents de :

- | | | | |
|---|-------------------------|------------|--------------|
| ◇ | Matteo Jacques Caflisch | 22.08.2024 | de Villarzel |
| ◇ | Nao Oulevey | 01.11.2024 | de Sédeilles |



Carnet des décès

Rédigé par Letizia Sauterel

Nos sincères condoléances aux familles de :

- | | | | |
|---|----------------------|-------------|--------------|
| ◇ | Georgette Krattinger | 1930 - 2024 | de Sédeilles |
| ◇ | Claire-Lyse Kern | 1956 - 2024 | de Rossens |
| ◇ | Corina Rossier | 1960 - 2024 | de Villarzel |



Hommages

Rédigé par Luc Rossier

Corina Rossier

Corina est née le 12 août 1960 à Mouriscas au Portugal. Aînée de 3 enfants, 1 sœur et 1 frère, après sa scolarité elle fit divers travaux en cuisine et auprès d'enfants. Dans les années 85-90, elle vint en Suisse dans la famille E. Bersier puis à l'Hôtel de l'Ours où elle fit ma connaissance. Ensuite elle repartit au Portugal puis en Hollande.

En 2007 elle revint en Suisse pour me retrouver et on se maria en 2009. Toujours très douce, chaleureuse et travailleuse inlassable. Elle se plut à la ferme avec son jardin et les animaux qu'elle aimait par-dessus tout (chèvres, chats, vaches). Mais sa grande passion et ce qu'elle aimait tant était d'observer les chevreuils.

Puis un jour, les problèmes de santé (cœur) se firent de plus en plus importants. Elle nous quitta le 1er novembre 2024 à l'hôpital d'Abrantes au Portugal après de grandes souffrances.

Son absence laisse un grand vide...

Luc Rossier





Hommages

Rédigé par Loanna Lopes

Corina Rossier

Salut grand-maman,

Tu adorais quand je t'appelais comme ça. Désolée d'avoir dérangé ton sommeil mamie. Je voulais te montrer comme je suis devenue grande, j'aurai 15 ans l'année prochaine.

L'an dernier, tu m'as envoyé un message pour mon anniversaire me félicitant pour mes années de vie et tu espérais en voir encore beaucoup d'autres. Ce fut le dernier et nous ne l'avons pas passé ensemble.

Dieu seul sait à quel point je voulais que tu nous reviennes de cet hôpital. Je t'aime beaucoup !

J'étais triste quand tu as jeté ton sac à dos marron que j'aimais tant, il me rappelait toi. Tous les soirs je prends ton manteau et je le sens pour me rappeler ton odeur. Je t'aime. J'aurais tellement aimé que tu sois auprès de moi pour ma 14ème bougie. J'avais tellement de choses à te dire avant que tu partes mais j'ai dû te laisser...

Ta petite fille qui t'aime

Loanna

Prévention : « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » #LÀPOURTOI2024

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024 sur l'impact positif des ressources personnelles, aussi appelées « facteurs protecteurs » sur la santé mentale des jeunes !

Le suicide est une thématique taboue, alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les relations interpersonnelles et le soutien social qu'elles permettent. Ces multiples ressources font référence aux éléments qui réduisent la probabilité qu'une personne envisage le suicide en impactant positivement son bien-être.

Pour en parler, STOP SUICIDE se tourne vers de jeunes créateur-rices de contenu suisses, afin de traiter cette thématique par et pour les pairs. En répondant à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos, ils et elles partagent leurs expériences sur la façon de traverser les périodes difficiles et vers quelles ressources personnelles se tourner pour avoir du soutien.

Des sportif-ves aux chanteur-euses en passant par des tiktokeur-euses, une variété de domaines sera illustrée pour sensibiliser un maximum de jeunes et montrer que nous sommes toutes et tous concerné-es par la santé mentale. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, le tatoueur Lavierapide ou encore l'influenceur Mathis Thalmann !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



Sortie des Aînés

Rédigé par Jocelyne Pfander

Le mercredi 2 octobre 2024, les aînés de notre commune étaient de sortie. Une vingtaine de personnes étaient présentes à cette journée organisée par la municipalité.

Pour commencer, café-croissant à l'Auberge du Midi à Sédeilles que Mme Jeremic a eu la gentillesse d'ouvrir « rien que pour nous » ! Ensuite, départ en bus tout confort pour la visite de l'Univers Kambly à Trubschachen. Dégustation, achat de quelques spécialités qu'on ne trouve que là, lecture des panneaux didactiques (pour certaines...), quiz. Certains ont déploré l'impossibilité de voir vraiment la fabrication, mais ce n'est plus possible : aujourd'hui, les raisons d'hygiène l'emportent sur la curiosité !

Ensuite, petite marche apéritive pour atteindre le restaurant Töpferei qui se trouve dans une ferme typique de l'Emmental. Délicieux repas, petit passage à l'atelier de poterie, puis visite du musée local dans le Stöckli, juste à côté de la ferme. Là on découvre (ou re-découvre) des objets anciens dont personnellement j'ignorais l'existence, comme un youpala en bois, le marteau casse-noix avec le petit instrument pour « curer » l'intérieur de la noix intégré au manche, un baromètre à eau, etc etc.

Enfin, retour au bercail avec notre sympathique et très agréable chauffeur. Ce fut une très chouette journée.



Plantation arbre des 7 ans

Rédigé par Jocelyne Pfander

C'est le samedi 2 novembre, en présence du directeur de l'établissement scolaire de Payerne-Granges Xavier Nicod et sous un ciel brouillardé qu'a eu lieu la plantation de l'Arbre des 7 ans. Cette tradition est héritée de la commune de Payerne grâce à notre intégration à l'ASIPE. En effet, Payerne en est à sa 54^{ème} plantation ! Ce fut donc cette année, nous l'espérons, la première d'une longue série. C'est dans le village de Villarzel que cette tradition a été inaugurée. Ce sera au tour de Sédeilles ou de Rossens de l'accueillir l'année prochaine.

Cette année, 5 enfants de notre commune, scolarisés en 3P, ont eu l'occasion de planter un arbre. Celui-ci reste propriété de la commune, mais d'entente avec l'exploitant, les enfants pourront bénéficier de quelques fruits (quand il y en aura... vraisemblablement pas encore l'année prochaine !).

Sous le coaching et la surveillance bienveillante de Pipo et de Lionel, les arbres ont été bichonnés : plantés, arrosés, tuteurés.

Les enfants ont rempli les trous préparés par Pipo (merci à lui) avec leurs pelles, et parfois avec l'aide de parents ou de frères et sœurs. Ils ont ensuite placé le piquet avec la plaquette à leur nom près de leur arbre. Cette plaquette a été élaborée par Pierre-Alain Schulé de TechConstructing. Puis, place au goûter/apéritif. Un magnifique arbre en pâte à tresse confectionné par Pain d'Epi à Sédeilles, du chocolat, du fromage et des boissons étaient offerts aux enfants et à leurs parents. Espérons que ce moment leur laisse un agréable souvenir et qu'ils auront du plaisir à voir leur arbre grandir.





Mission 007 réussie

Rédigé par Fabienne Buchwalder

C'est à Granges-Marnand, que le Chœur Mixte de Dompierre et environs a déposé ses bagages, au mois de novembre dernier, pour vous faire vivre une expérience unique en vous présentant six soirées exceptionnelles placées sous le signe de l'agent secret le plus célèbre du monde : James Bond.

Alliant chant et théâtre, ces représentations ont captivé un large public et ont fait vibrer les spectateurs au rythme des plus grands classiques de la saga. Le thème, audacieux et captivant, a permis au chœur d'explorer un répertoire musical riche et varié.



Nos répétitions reprennent, **dès le mardi 7 janvier 2025 à 20h à la salle du collège de Villarzel**. Nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre chœur. Ensemble, nous partagerons la passion du chant et des bons moments d'amitiés.

Bienvenue dans cette aventure musicale !



<https://www.choeurmixedompierrevd.com>



Fête villageoise

Rédigé par Christelle Schülé

La Municipalité tient à remercier vivement l'ASPV pour l'organisation de la fête villageoise et la confection de la délicieuse soupe aux légumes.



Les fenêtres de l'Avent

Rédigé par Brigitte Dumasdelage, Chantal Moll et Fabienne Buchwalder



Villarzel Fenêtres de l'Avent 2024

Cette année encore, vous pourrez vous balader sur les chemins de la commune pour admirer les fenêtres de l'Avent. Vous trouverez au dos les calendriers pour Sédeilles & Rossens ainsi que pour Villarzel.

Cette année, 3 associations/sociétés villageoises nous proposent de nous retrouver pour des fins de journées conviviales.

Le **jeudi 12 décembre** dès 18h30 à l'église de Villarzel. Pour l'occasion, l'Association Culturelle de Villarzel organisera un petit concert sous la houlette de Sylvain Coquoz et avec de jeunes musiciens de la commune. Il y aura aussi une surprise pour tous les enfants présents.

Le **vendredi 13 décembre**, la Jeunesse nous invite à la salle du Collège de Villarzel dès 18h30.

Le **dimanche 15 décembre** les Amis du Refuge vous invitent autour du feu entre 16h et 18h.

Il serait sympathique de pouvoir agrémenter ces soirées avec quelques petites friandises sucrées ou salées de votre cru.

Notez aussi les autres rendez-vous festifs du mois :

Le **vendredi 20 décembre** chez Maude et Mathieu Despraz dès 19h à l'Impasse de la Colline 4 à Villarzel.

Le **dimanche 22 décembre** l'Auberge du Midi de Sédeilles vous invite à un apéro de 10h à midi.

Les petites attentions culinaires seront très appréciées...

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles Fêtes de fin d'année...

Brigitte Dumasdelage, Chantal Moll & Fabienne Buchwalder



Fenêtre de l'Avent 2024

Villarzel



Dimanche 1	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6
Famille Jean-Marc & Christelle Schulé Rte de Marnand 14	Famille Xavier & Carole Nicod Ch. Des Bains 1	TechConstructing Rte de Marnand 19	Famille Hiltrud & Lukas Bubzer Imp. En la Ville 29	Famille Amandine & Alain Suchet-Bersier Ch. De la Crêt 3	Denise & Philippe Bonjour Imp.de la Colline 3
Samedi 7	Dimanche 8	Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12
Christiane & Jean-David Schulé Rte de Marnand 2	Françoise & Sylvain Bersier Ch. De la Crêt 2	Famille Nathalie & Vincent Maeder Ch. Du Devin 2	Lucille & Flavien Jaugnier Ch. de l'Epine 14	Nicole & Max Blaser Ch. De la Crêt 4	Verrée officielle Assoc. Culturelle Église Villarzel
Vendredi 13	Samedi 14	Dimanche 15	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18
Verrée Jeunesse de Villarzel Salle du Collège	Lydie & Jean-François Maeder Passage de Bellevue 1	Verrée Les Amis du Refuge	Famille Fabienne & Joël Buchwalder Rte de Marnand 16	Famille Marie & Bastian Bassier Imp. En la Ville 3	Famille Sarah & Arnaud Schaffter Rte de Marnand 9
Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22	Lundi 23	Mardi 24
Claire-Lise & Jean-Marc Bonjour Rte des Sauges 1	Verrée Famille Maude & Mathieu Desprez Imp. de la Colline 4	Sonia Griyaz Rue du Collège 3	Nathalie Hennard Rue du Collège 7	Famille Natalia & Christophe Guerry Imp. En la Ville 33	Evelyne & Robert Bersier Ch. De la Crêt 5



Fenêtre de l'Avent 2024

Rossens & Sédeilles



Dimanche 1	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6
Famille Krattinger Vers la Scie Sédeilles	Martine Morattel Ch. De l'Etang 4 Sédeilles	Fam. Savary-Bucher Rue du Bourg 1 Sédeilles	GfellerBio Sédeilles	Famille Ouveley Rue du Bourg 6 Sédeilles	Valérie Morattel Ch. De l'Etang 2 Sédeilles
Samedi 7	Dimanche 8	Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12
Clémence Weber Ch. Du Refuge 5 Sédeilles	Nadia Barthomé Rte de Romont 24 Rossens	Famille Bonny Les Côtes 4 Sédeilles	Volluz - Savary Rue du Bourg 3 Sédeilles	Coopérative Osons Rte de Villarzel 2 Rossens	Verrée officielle Assoc. Culturelle Église Villarzel
Vendredi 13	Samedi 14	Dimanche 15	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18
Verrée dès 18h30 Jeunesse Villarzel	Fam. Dumasdelage Rte de Villarzel 3 Rossens	Verrée 16h-18h Les Amis du Refuge	Famille Da Cruz Ch. De l'Etang 1D Sédeilles	Ginette Simonin Les Côtes 10 Sédeilles	Fam. Savary-Rapin Les Côtes 8 Sédeilles
Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22	Lundi 23	Mardi 24
Famille Limat Les Côtes 2 Sédeilles	Famille Semedo Ch. De l'Etang 5 Sédeilles	Famille Ruffieux Rue du Bourg 13 Sédeilles	Verrée 10h-12h Auberge du Midi Sédeilles	Famille Spielmann Buchillon 2 Rossens	Famille Bongard Grand Clos 1 Sédeilles



Jeunesse de Villarzel - Fenêtre de l'Avent

Rédigé par Cécile Defferrard

La jeunesse de Villarzel organise une fenêtre de l'Avent à la salle communale de Villarzel le vendredi soir 13 décembre dès 18h30. Ce sera également l'occasion de marquer le 80e anniversaire de la jeunesse et nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Nous recherchons activement de nouveaux jeunes (ou un peu moins jeunes) membres motivés à intégrer la jeunesse, pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à contacter la présidente de la jeunesse Cécile Defferrard au 079/357.54.24."



Prévention au faux banquier - faux policier

**PERSONNES ÂGÉES :
ATTENTION !
ARNAQUE :
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

ATTENTION - ARNAQUES !
Plus d'infos : [votrepolice.ch](https://www.votrepolice.ch)

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agissent pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**

Police
cantonale vaudoise

canton de Vaud
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Poste de gendarmerie attribué à la commune de Villarzel



COMMUNE DE VILLARZEL GENDARMERIE VAUDOISE

Le poste de gendarmerie attribué à votre commune est situé à Payerne

ACCUEIL AU GUICHET	ADRESSE
Lundi 08:00 – 11:30	Rue du Temple 6
Mardi 08:00 – 11:30/13:30 – 17:30	Case postale 198
Mercredi 08:00 – 11:30	1530 Payerne
Judi 08:00 – 11:30/13:30 – 17:30	026 557 32 21
Vendredi 08:00 – 11:30	payerne.gdm@vd.ch
Samedi 08:00 – 11:30	
Dimanche Fermé	



TROUVER UN POSTE DE GENDARMERIE /
POLICE

LE CENTRE DE GENDARMERIE MOBILE DE VOTRE RÉGION :

CGM Yverdon
Route de Lausanne 32
1400 Yverdon-les-Bains

DÉPOSER PLAINE EN LIGNE

Pour les plaintes suivantes :

- Vol simple (aussi de cycle), contre inconnu et sans signalement de l'auteur
- Dommages à la propriété sur un objet ou un véhicule

Vous avez la possibilité de déposer une plainte pénale en ligne à cette adresse :
<https://www.vd.ch/prestation/deposer-une-plainte-penale-contre-inconnu>



DÉPOSER UNE PLAINE PÉNALE
CONTRE INCONNU

En cas d'urgence : 117

Plus d'information sur : vd.ch/polcant
Nos conseils de prévention : votrepolice.ch

Bibliothèque DLT – Modification des horaires



COMMUNIQUE DE PRESSE

Modification des horaires de la Bibliothèque Derrière-la-Tour

La bibliothèque Derrière-la-Tour de Payerne modifie ses horaires d'ouverture publique. Le changement sera effectif à partir du 19 août prochain, jour de la rentrée scolaire vaudoise.

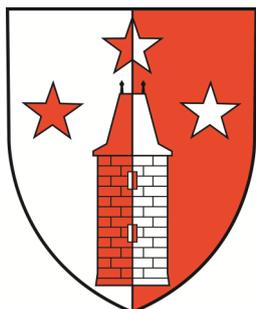
Le 19 août 2024, la Bibliothèque Derrière-la-Tour de Payerne réouvrira ses portes après la pause estivale avec un nouvel horaire. Les 19 heures hebdomadaires d'ouverture publique seront dorénavant réparties de manière à étendre les plages horaires disponibles pour accueillir les classes primaires et secondaires des trois établissements rattachés à la bibliothèque (Établissement primaire de Payerne-Corcelles et environs, Établissement primaire de Payerne-Granges et environs et Établissement secondaire de Payerne et environs). Au nombre de 16 en 2023, les heures consacrées aux classes s'élèveront ainsi à 22 heures par semaine. L'idée demeure en effet de parfaire l'équilibre entre les sections publique et scolaire de la bibliothèque mixte, dans le but de répondre au mieux aux attentes, souhaits et besoins de tous les publics.

Par cette modification, la Bibliothèque Derrière-la-Tour saisit parallèlement l'occasion précieuse de rendre ses horaires plus aisément mémorisables.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site Internet : www.asipe-broye.ch/bibliotheque/accueil

Payerne, le 27 juin 2024

Renseignément : Mme Cécile OPPLIGER, bibliothécaire responsable
T 079 521 03 14 – cecile.oppliger@asipe-broye.ch



Horaires de fin d'année 2024 de l'administration communale



Greffe municipal:

Route de Romont 9

1554 Sédeilles

Tél : 026 658 00 30

administration@villarzel.ch

www.villarzel.ch

L'administration communale sera fermée durant les vacances d'hiver du :

lundi 23 décembre 2024

au

lundi 6 janvier 2025

Reprise de l'horaire normal dès, le mercredi 8 janvier 2025 :

Tous les lundis: de 18h00 à 19h30

Tous les mercredis: de 10h00 à 11h30

- En cas d'urgence uniquement :
syndic@villarzel.ch

La Municipalité vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2025 !

